

# Référentiel National Qualité (RNQ)

## DÉFINITION

Le Référentiel National Qualité (RNQ) est le cadre officiel sur lequel s'appuie la certification Qualiopi. Il définit 7 critères et 32 indicateurs que les organismes de formation, CFA et centres de bilan doivent respecter pour être certifiés.

Le RNQ a été défini par décret en 2019 et révisé en 2022. Les 7 critères couvrent :

1. Information du public (transparence offre, prix, prérequis)
2. Identification des objectifs et adaptation des prestations
3. Adaptation aux publics bénéficiaires
4. Moyens pédagogiques (équipement, supports)
5. Qualification et développement des compétences des formateurs
6. Inscription dans l'environnement professionnel (veille, partenariats)
7. Recueil et traitement des appréciations + amélioration continue

Chaque critère est décliné en indicateurs précis. L'auditeur Qualiopi (organisme certificateur indépendant) vérifie tous les indicateurs sur dossier + visite.

Pour toi en reconversion, le RNQ est utile à connaître pour interroger un organisme : « Comment respectez-vous le critère 5 (qualification des formateurs) ? Vos formateurs ont-ils une activité pratique en plus d'enseigner ? » Une question RNQ-précise sépare le bon du moyen organisme.

Le RNQ ne garantit pas la qualité pédagogique réelle ou l'insertion - il garantit la conformité processuelle. La qualité réelle se vérifie en parlant à d'anciens stagiaires.

---

## Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/referentiel-national-qualite](https://benjaminduplaa.com/lexique/referentiel-national-qualite)  
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF